

**Séance du jeudi 12 février 2026**

Date de la convocation : 06/02/2026

Le jeudi 12 février 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

---

<b>En exercice</b> : 17	<b>Présents</b> : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL,
<b>Présents</b> : 12	Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Christophe RAYNAUD, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
<b>Représentés</b> : 1	
<b>Absents et excusés</b> : 4	<b>Représentés</b> : Ghislaine GUILLERMIER représentée par Christophe RAYNAUD
<b>Pour</b> : 13	<b>Excusés</b> : Jérôme MAGRE
<b>Contre</b> : 0	<b>Absents</b> : Gérard ASSEMAT, Sandrine CARAMELLI, Pierre RUTKOWSKI
<b>Abstentions</b> : 0	
<b>Secrétaire de séance</b> :	Peggy AMALBERT

---

**Délibération n°DE\_2026\_04**

**Objet : Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n° 1 au bail de location pour les infirmières à la Maison de Santé Pluridisciplinaire**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération DE\_2025\_52 en date du 18 décembre 2025 le conseil municipal l'autorisait à signer l'avenant n° 1 au bail, signé le 19/04/2021, avec le cabinet infirmier de la Maison de Santé et regroupant Mmes DELMAS-LECLERE, VIAL et CABRITA.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, le 19 décembre 2025, soit le lendemain du conseil municipal Mme Annick DELMAS-LECLERE a adressé un mail au secrétariat de mairie pour informer qu'elle cessait son activité au 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire indique qu'il convient donc de prendre une nouvelle délibération pour l'autoriser à signer l'avenant n° 1 au bail initial en date du 19/04/2021, avec Cécile VIAL et Morgane CABRITA pour un bail avec ce cabinet infirmier à la Maison de Santé à compter du 1er janvier 2026.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de rédiger l'avenant n° 1 au bail comme suit  
Le preneur :

Cabinet infirmier représenté par Cécile VIAL, Morgane CABRITA, les autres articles n'étant pas modifiés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 13 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

**ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire,

**RETIRE** la délibération DE\_2025\_52 en date du 18 décembre 2025,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au bail de location du cabinet infirmier à compter du 1er janvier 2026 représenté par Mmes Cécile VIAL, Morgane CABRITA.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,  
Sébastien BRAYLE



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'B'.

Date de transmission de l'acte: 13/02/2026  
Date de reception de l'AR: 13/02/2026  
081-218100469-DE\_2026\_04-DE  
A G E D I

Le Maire,  
Sébastien BRAYLÉ

Mis en ligne le : 16/02/2026

A handwritten signature in black ink, identical to the one above.

Le/La secrétaire  
Peggy AMALBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Amalbert".